

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 40081
Numéro SIREN : 441 972 650
Nom ou dénomination : 2 MA

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 1833

In Extenso Audit

32 Boulevard de Lorraine
BP 10078
06403 Cannes Cedex

Tél : +33 (0)4 93 06 55 77
Fax : +33 (0) 4 93 39 44 52
www.inextenso.fr

2 MA

Société A Responsabilité Limitée au capital de
40.000 €

4, rue Etienne VIENOT – Parc d'activités des
Courts Cantons 25200 MONTBELIARD

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL en SAS

2 MA

Société A Responsabilité Limitée au capital de 40.000 €
4, rue Etienne VIENOT – Parc d’activités des Courts Cantons 25200 MONTBELIARD

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 2 MA, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

A l’associé unique,

En notre qualité, d’une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l’article L.223-43 du code de commerce et, d’autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l’article L.224-3 du même code par décision de l’associé unique en date du 07/03/2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l’actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l’article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- le chiffre d'affaires des six premiers mois de l'exercice en cours est en recul par rapport au chiffre d'affaires N-1 prorata temporis sur 6 mois, cette baisse est essentiellement liée aux travaux neufs ; le chiffre d'affaires lié aux contrats de maintenance est en ligne avec N-1 ;
- les frais généraux et les charges de personnel sont en ligne avec N-1 ;
- malgré la baisse de chiffre d'affaires l'exploitation reste positive ;
- l'apurement des créances clients au 30/09/2021 s'est fait correctement.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Cannes, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux comptes et à la transformation

In Extenso Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bouisson', with a stylized flourish at the end.

Laurent BOUISSON